



Délai de retractation d'une location

Par **Ieroy P**, le **22/04/2012** à **15:41**

Bonjour,
je suis professionnelle dans la coiffure et mon ordinateur du salon est tombé en panne, donc j'ai appelé un dépanneur qui m'a dit qu'il était mort et m'a proposé un contrat de location pour un ordinateur que j'ai accepté et signé sans en lire le contenu mais que je regrette après réflexion. Ai-je une possibilité d'avoir un délai de rétractation pour ce genre de circonstance ou pas?
merci de votre réponse.

Par **chaber**, le **23/04/2012** à **09:50**

bonjour

Le délai de rétractation n'est pas applicable entre professionnels